

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 41 (2004)
Heft: 1596

Artikel: Enquête ; Intégration des étrangers : les femmes et les hommes d'ailleurs n'ont pas de prix
Autor: Danesi, Marco
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1019097>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les femmes et les hommes d'ailleurs

Il est impossible d'estimer les coûts de l'intégration des étrangers. Le patronat voudrait toutefois les réduire en embauchant des femmes et des retraités à leur place.

L'intégration des étrangers a un prix. Peter Hasler, directeur de l'Union patronale suisse (UPS), voudrait arrêter de le payer. L'économie ne peut plus supporter les coûts directs (formation et cours de langues) et indirects (déficits de productivité) d'une main-d'œuvre étrangère abondante, un quart de la population active, frontaliers compris. Il faut la remplacer. Femmes et retraités feront l'affaire (cf. interview dans *Le Temps* du 17 janvier 2004). Bien entendu, ces charges échappent

au calcul. Il est impossible de les quantifier. Et probablement inutile.

Elsbeth Steiner de la Commission fédérale des étrangers doute du bien fondé de la question. «Qu'est-ce que l'intégration?» s'interroge-t-elle. Du cours de langue au droit de vote, en passant par les programmes de santé pour les étrangers, sans parler du marché du travail, l'intégration embrasse l'ensemble de la société. Société est synonyme d'intégration rappelle Oliver Freeman, responsable du Bureau lausannois

des immigrés. Ainsi la municipalité de la ville ne fait pas de distinction entre étrangers et indigènes refusant toute comptabilité séparée. Il y a des usagers et rien d'autre. Les services publics doivent répondre aux besoins et aux attentes spécifiques de tout un chacun. Thomas Facchinetti, délégué aux étrangers du canton de Neuchâtel, réaffirme le rôle de l'Etat. La cohésion sociale fait partie de sa mission. L'intégration des étrangers lui incombe. Elle n'a pas de prix.

Des coûts incalculables

Les entreprises elles-mêmes ne comptent pas, Bobst et Migros notamment, malgré un taux élevé d'employés étrangers (43% pour Migros Vaud sur 4400 emplois). En réalité, les étrangers ne bénéficient pas de conditions favorisant leur intégration. Chez Bobst, la formation continue est, du moins théoriquement, ouverte à tous les employés. Les collaborateurs Migros profitent d'une enveloppe annuelle de 840 francs à dépenser dans ses Ecole-clubs. Quant aux coûts indirects, évoqués par Peter Hasler, ils sont négligeables. «Il suffit de recruter les bonnes personnes aux bons postes», coupe court Jacqueline Pisler, responsable des relations publiques de Migros Vaud.

Toutefois les syndicats reprochent à l'économie un certain laxisme. La recherche-action de Travail.Suisse, réalisée avec le Forum suisse pour l'étude des migrations, regrette l'absence d'une véritable politique d'intégration dans les entreprises

(www.travailsuisse.ch). On ne peut pas se cacher derrière des solutions bricolées ou une improbable égalité de traitement qui écarte les problèmes propres à la main-d'œuvre étrangère. Salvatore Di Concilio de la FMTH accuse l'irresponsabilité des patrons. Un engagement plus soutenu stimulerait la productivité et la requalification professionnelle. Bref, il s'agit d'investir dans l'intégration des étrangers et non pas de la sacrifier sur l'autel des caisses vides. Car l'intégration, insiste Etienne Piguët, directeur de l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel, passe en premier lieu, sinon exclusivement, par le travail. Avant de servir l'économie. L'Union suisse des arts et métiers (USAM), au contraire de l'UPS, le reconnaît volontiers. C'est pourquoi elle vient de lancer un projet destiné à faciliter l'accès des jeunes étrangers au marché du travail (cf. la brochure *La diversité stimule l'innovation*, février 2004).

Le retour de manivelle

Etienne Piguët revient aux vagues migratoires des années cinquante, soixante et septante pour comprendre les propos de Peter Hasler. Italiens et Espagnols, suivis par les Portugais et les ressortissants des Balkans, débarquaient en masse pour satisfaire une économie en expansion. Peu qualifiés, munis de permis de séjour provisoires, renouvelables en fonction des besoins, ils ont

La discrimination à l'embauche

Quand on cherche une place d'apprentissage il vaut mieux être suisse qu'étranger. Une étude du Forum suisse pour l'étude des migrations accuse la discrimination dont souffrent les jeunes immigrés. L'origine influence les choix des employeurs. A formation égale - certificat fédéral de capacité - on préfère engager un apprenti suisse. Et si c'est un étranger, il sera plutôt Italien, Espagnol, ou Portugais. Ainsi un Ex-Yougoslave albanophone a seulement quatre chances sur dix d'obtenir une place qu'un indigène obtient à tous les coups en Suisse alémanique. En Suisse romande, la probabilité est meilleure, sept sur dix, semblable aux possibilités des Turcs outre Sarine.

Les chercheurs se sont inspirés d'une méthode mise au point par l'Organisation internationale du travail (OIT). En réponse aux offres d'emploi, on envoie deux postulations fictives ne différant que par la nationalité des candidats, l'un est suisse l'autre étranger (dans ce cas Portugais, Turc ou Yougoslave albanophone). Si ce dernier est écarté alors que le premier se voit proposer un entretien d'embauche, il y a discrimination. L'enquête a été réalisée à Genève et Lausanne, ainsi qu'à Zurich et dans le canton d'Argovie. ■

Rosita Fibbi, Bülent Kaya, Etienne Piguët, *Quand s'appeler Pierre, Afrim ou Mehmet fait la différence*, Forum suisse pour l'étude des migrations, 2003.

suite en page 7

n'ont pas de prix

Par-delà des calculs économiques à court terme, la Suisse a tout à gagner d'une population étrangère bien intégrée. La démographie et la vitalité de la société en dépendent.

fini par s'établir. La force de travail jeune et célibataire du début, prête à l'emploi sans frais de formation, s'est mise en ménage ou a retrouvé sa famille (le regroupement familial explique 40% des nouvelles entrées en Suisse), a vieilli et connu la crise. Auparavant peu gourmands en prestations sociales tout en assurant une part importante de leur financement, les immigrés en consomment maintenant davantage. Et ce sont ces coûts que vise Peter Hasler.

Du coup l'intégration est devenue une priorité pour combattre notamment la discrimination et les inégalités dont sont victimes les étrangers sur le marché du travail (cf. encadré en page 6). Villes et cantons ont amorcé le mouvement (cf. encadré ci-contre). La Confédération à son tour joue maintenant un rôle central. Une ordonnance sur l'intégration, entrée en vigueur en 2000, la nouvelle Loi sur les étrangers (Letr) en gestation, la révision en cours du droit de la nationalité, ainsi qu'un budget annuel de 12,5 millions gérés par l'Office fédéral de l'immigration, de l'intégration, de l'émigration (IMES) en collaboration avec la Commission fédérale des étrangers, en sont la preuve.

Pertes et profits

Une étude publiée en 1993 compare les recettes et les dépenses publiques liées à la population étrangère. René Weber, auteur de la recherche, analyse l'écart entre les impôts payés et les prestations utilisées par les étrangers. A la fin des

années huitante, le transfert annuel en faveur de la population suisse est de 2200 francs par personne. Globalement, il s'agit d'un montant de 600 millions de francs par année.

Une autre enquête menée par le mensuel économique *Bilan* en mai 2003 sur les dépenses liées à la

politique d'asile en Suisse aboutit à un résultat semblable. La présence des requérants coûte bel et bien environ un milliard de francs par an. En revanche, et contre toute attente, elle génère une plus-value légèrement supérieure. L'investissement humanitaire devient ainsi économique.

C'est une idée avancée par Oliver Freeman: chiffrer le retour sur investissement de l'intégration. Les ressources engagées profitent à toute la société, directement ou indirectement. Elles ne se volatilisent pas. La démographie du pays (sans immigrés depuis 1945 la Suisse aurait une population de 5,2 millions d'habitants), sa richesse culturelle et son marché du travail en profitent largement. Etienne Piguet, en reconnaissant la difficulté de le quantifier, évoque le dynamisme des étrangers. Créateurs d'entreprises, commerçants, ils occupent les secteurs délaissés par les indigènes. Avec des effets salutaires sur le plan social. Il suffit de penser aux cafés de quartiers transformés en restaurants exotiques ou aux épiceries où le monde entier se presse sur les étagères. L'intégration a un prix, mais il vaut la peine de le payer, conclut Etienne Piguet. Sans oublier que, selon les estimations de Ruth Metzler lors d'un discours prononcé en septembre 2003 à Lausanne, au profit de la Nouvelle société helvétique, «l'intégration de mille jeunes permet déjà d'économiser environ 18 millions de francs aux institutions sociales». *md*

Daniel Eskenazi, «L'asile rapporte 1 milliard à l'économie suisse», *Bilan*, mai 2003.

René Weber: *Einwanderung und staatliche Umverteilung, eine ökonomische Wirkungsanalyse für die Schweiz*. Verlag Rüegger, Zürich/Chur 1993.

L'intégration dans tous les Etats

Pendant les années nonante, cantons et communes ont développé des structures en faveur de l'intégration. Des bureaux et des postes de délégués ont ainsi été créés un peu partout en Suisse. A côté du rôle intégrateur des écoles, des services de santé ou de l'assistance sociale, ces structures répondent aux besoins spécifiques des populations étrangères. Elles opèrent souvent en relation avec la Commission fédérale des étrangers (CFE) et collaborent via la Conférence des délégués à l'intégration.

Le canton de Neuchâtel, pionnier romand en la matière, finance un bureau dirigé par Thomas Facchinetti qui concrétise les projets et les idées de la Communauté de travail pour l'intégration des étrangers. Avec un budget annuel d'un millions et demi de francs, le Bureau du délégué aux étrangers intervient dans tous les secteurs, de la naturalisation aux programmes de civisme, en collaboration avec d'autres associations (Caritas par exemple qui en 2002 a consacré globalement trente millions de francs aux problèmes de la migration).

Le Bureau lausannois des immigrés assure une mission semblable avec environ 600 mille francs par an. Le canton de Vaud à son tour, depuis 2002, dispose d'un délégué à l'intégration chargé par ailleurs de la préparation de la nouvelle loi sur l'intégration.

Le Jura, avec un mandat de prestation de la CFE (150 mille francs pour trois ans et 130 mille francs de la part du canton), a pu aussi ouvrir un Bureau depuis trois ans.

Le canton de Genève a créé le sien à partir de 2002. Il dispose d'un budget d'1,8 million, alimenté entre autres par un mandat de prestations de la CFE. Le Bureau établit également des contrats avec des associations telles que ACORS SOS Racisme ou le Centre de contact suisses-immigrés. Valais et Fribourg devraient se doter de délégués à l'intégration au cours de 2004.

En Suisse alémanique, Bâle-Ville fait figure de modèle (www.integration-bsbl.ch). L'intégration bénéficie d'un plan d'action quadriennal avec un budget d'un peu plus de six millions de francs géré par un Bureau à l'intégration qui soutient une cinquantaine de projets chaque année. ■